

## Réunion du 09/12/2003

École élémentaire Jules Verne

1 bis rue d'Aulteribe

63100 Clermont-Ferrand

Sujets abordés :

- Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ? (sujet n° 2)
  - Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? (sujet n° 12)
  - Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ? (sujet n° 20)
- Vingt-et-un participants dont trois parents et dix-huit enseignants.

**De nombreux participants font état de leurs doutes quant à l'utilité et à l'intérêt de ce débat. En outre, des craintes sont exprimées quant à l'utilisation des synthèses et quant à leur réelle prise en compte (méthode de dépouillement ?). Une intervenante fait état de réflexions, partagées par une partie de la salle, concernant un débat dans un contexte budgétaire hostile à l'école en particulier, aux services publics en général ; dans un contexte de libéralisme exacerbé et après la lutte perdue au printemps dernier. Par ailleurs, il est souligné que, à plusieurs reprises, il a été demandé l'avis des enseignants sans qu'il n'en soit tenu compte.**

Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ? (sujet n° 2)

- Une intervenante souligne, en premier lieu, un manque de confiance dans les relations entre enseignants et parents. D'autres interventions vont à l'encontre de ce point de vue. Certains participants constatent toutefois que ces relations sont facilitées à l'école maternelle, mais parfois ressenties comme difficiles au collège. Des relations plus étroites entre les familles et l'école sont généralement souhaitées, même si l'on se heurte à des difficultés d'organisation et de temps.
- La notion de temps est déterminante dans nombre d'esprits qui jugent les emplois du temps de plus en plus difficiles à mettre en œuvre dans un contexte de contraintes accru. Le cas des langues vivantes à l'école élémentaire semble symptomatique à cet égard (quoi ? qui ? comment ? où ? pourquoi ?). Certains participants regrettent l'émiettement, le « saupoudrage ».

Les programmes sont perçus comme trop « lourds ». Une intervenante craint aussi qu'en revendiquant plus de temps il ne soit décidé de réduire le nombre de jours de vacances. Enfin, des interrogations apparaissent quant à l'opportunité de poursuivre dans la voie de l'évaluation en terme de compétences.

- La salle admet que l'école doit remplir sa mission de base concernant les apprentissages fondamentaux sans pour autant négliger la dimension éducative. Toutefois, de nombreux intervenants considèrent dommageable l'empilement de « causes au demeurant nobles » (obésité, sécurité routière, sécurité domestique, environnement, santé...). Certes, l'école peut avoir un rôle à jouer (information et sensibilisation), mais la famille doit être le lieu privilégié pour développer ces thèmes. Certains enseignants déclarent que leur formation ne leur permet pas d'aborder tous les sujets préconisés. En terme d'éducation, la notion de responsabilité des familles apparaît cruciale. Plusieurs membres de l'assemblée n'admettraient d'ailleurs pas que

l'école se substitue à eux, pas plus qu'ils n'admettraient des consignes moralisatrices de la part de l'école dans le domaine de la santé ou de la prévention. Pour autant, face à l'état de carence dans le domaine éducatif au sein de certaines familles, la salle est dans l'incapacité d'envisager des solutions. Néanmoins, il a été regretté que les services sociaux qui ont la mission d'aider les familles en difficultés ne puissent pas toujours l'accomplir dans les meilleures conditions. Il est jugé essentiel de ne pas confondre l'école et le centre social. Outre ces remarques, est apparue la nécessité, pour l'institution scolaire, de hiérarchiser les thèmes abordés.

- Des interrogations apparaissent aussi sur le type de formation à acquérir à l'école. L'école semble avoir du mal à trouver sa voie (un équilibre ? ) entre la formation citoyenne et la vision « professionnelle » (→ préparation à un emploi) assignée par une partie de la société. Certains considèrent que l'école n'est pas un pourvoyeur de main d'œuvre, mais doit plutôt jouer un rôle dans la formation de citoyens aptes à opérer des choix réfléchis en toutes circonstances. Les enfants doivent alors être préparés à utiliser des outils permettant d'évaluer la situation.

Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? (sujet n° 12)

- Le principe de la réussite scolaire des enfants dévolue à l'école est réaffirmé. Mais, le sentiment de ne pas pouvoir venir suffisamment en aide aux enfants en difficultés prévaut. Le manque et la dispersion des moyens sont pointés du doigt.

- On s'interroge sur la possibilité de la prise en charge de missions éducatives, par le tissu associatif local et dans le cadre des C.E.L., aujourd'hui assumées (bien ou mal ? ) par l'école (obésité, sécurité routière, sécurité domestique, environnement, santé...). Cette éventualité ne recueille pas une large adhésion dans la mesure où certaines familles verraient peut être là une occasion supplémentaire de ne pas remplir leur mission d'éducation. Par ailleurs, tous les enfants ne seraient pas concernés puisque certaines familles considèrent que le recours aux associations doit se faire sur la base du volontariat et insistent sur l'importance du rôle de la famille. Enfin, certains participants estiment que l'enfant doit pouvoir disposer de temps libre, car ce sont aussi des moments de construction de l'individu.

- L'assemblée se demande sur quels critères une association est agréée pour établir un partenariat avec l'école. Mais, se pose néanmoins le problème du financement des associations dont les subventions sont en baisse et de leur fonctionnement face à la crise du militantisme. Par ailleurs, le risque d'inégalités accrues entre secteurs est noté dans la mesure où le tissu associatif revêt des formes bien différentes d'un endroit à l'autre.

- De fait, certains pensent qu'avant d'envisager des formes de partenariat, il serait judicieux de réfléchir au contenu des programmes scolaires ; à l'aménagement des rythmes de l'enfant et plus généralement à la place de l'école dans la société. Partant de là, il est jugé néfaste de vouloir, d'une part, faire supporter à l'école tous les maux de la société et, d'autre part, de voir en elle le moyen de combattre les dérives. Aux yeux de certains, la précarité est à l'origine de bien des difficultés et il est vraisemblable que la réaffirmation du rôle social de l'état est un préalable.

Une charte des rôles de l'école pourrait être définie.

Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ? (sujet n° 20)

- La discussion s'engage sur le sens du terme « efficacité ». Pour beaucoup, ce terme renvoie au monde de l'entreprise et aux notions de rendement et de performance. Par ailleurs, la mise en concurrence avec l'école privée est redoutée. Il est aussi craint que les moyens de l'école soient liés à cette notion d'efficacité dont on ne sait pas comment elle serait définie. Les services publics n'ont pas vocation à être rentables. L'image négative des services publics en général, de l'école en particulier, est jugée injuste par de nombreux participants qui estiment ne pas « être si mauvais que cela » !
  - La question du maintien de la gratuité de l'école est aussi posée. De même, l'idée d'une école à deux vitesses est rejetée.
  - Cette question est perçue, comme beaucoup d'autres, comme orientée. Beaucoup considèrent d'ailleurs qu'elle n'a pas lieu d'être traitée au cours de cette réunion. En outre, tout ceci risque d'aggraver le fossé entre l'opinion publique et les enseignants dans la mesure où les instruments du débat mis à la disposition du public insistent sur l'aspect coûteux de l'éducation.
- En dehors de l'ordre du jour, mais avant que la réunion ne s'achève, un participant fait brièvement part de ses préoccupations sur le thème de la décentralisation.